



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA JORDANIE, ACTEUR ESSENTIEL DE LA STABILITÉ AU PROCHE-ORIENT

Compte rendu du déplacement à Amman, Zaatari et Al-Mudawwara d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Jordanie

17 au 23 septembre 2023

Du 17 au 23 septembre 2023, le groupe interparlementaire d'amitié France-Jordanie, présidé par M. Cyril Pellevat, s'est rendu à Amman, Zaatari et Al-Mudawwara à l'invitation de M. Issa Murad, président du groupe d'amitié Jordanie-France du Sénat du Royaume hachémite de Jordanie.

Conduite par le président du groupe d'amitié, la délégation sénatoriale était composée de MM. Jérôme Durain, Pascal Martin et Alain Marc. Après une année 2022 marquée par l'accueil en France d'une délégation conduite par le président du Sénat jordanien, M. Faisal Al Fayez, reçue en audience par le président du Sénat Gérard Larcher, le déplacement a permis de souligner le dynamisme de la relation bilatérale et la volonté des deux chambres hautes de développer les projets communs.



De gauche à droite : MM. Jérôme Durain, Pascal Martin, Alexis Le Cour Grandmaison (ambassadeur de France), Cyril Pellevat, Faisal Al Fayez, Issa Murad et Alain Marc

Trois thématiques ont ainsi occupé une place centrale dans les entretiens et visites prévus

par la délégation. Tout d'abord, la visite du camp de réfugiés de Zaatari, situé à la frontière nord du pays, a permis d'appréhender les multiples défis liés à l'accueil des réfugiés, qui représentent près du tiers des 10 millions d'habitants en Jordanie. À l'heure où l'aide internationale amorce un déclin inquiétant pour les autorités jordaniennes, la délégation a rappelé que la France avait jusqu'ici tenu ses engagements et maintenu le niveau de son aide (I). Par ailleurs, les échanges ont porté sur la question cruciale de l'approvisionnement en eau, dans le royaume hachémite qui se situe parmi les pays du monde disposant du plus faible niveau de ressources hydriques (II). Enfin, les partenariats avec la France dans les domaines militaire, touristique, culturel et universitaire ont été évoqués, pour accompagner le développement de ces secteurs (III).

I. Soutenir la Jordanie dans ses efforts pour accueillir les réfugiés

Selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), 760 000 réfugiés et demandeurs d'asile, en majorité Syriens, étaient enregistrés en Jordanie en 2023. Leur accueil constitue un défi d'envergure pour le royaume, qui recense déjà le plus grand nombre de réfugiés palestiniens au Proche-Orient, plus de 2,3 millions selon l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient (UNRWA).

A – Rencontre avec les agences onusiennes au camp de Zaatari

La délégation a consacré une journée à la visite du camp de Zaatari, où résident

83 000 réfugiés syriens. Après la présentation réalisée par les autorités jordaniennes, la délégation a pris connaissance des projets portés par les agences onusiennes présentes sur le camp : HCR, UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) et PAM (Programme Alimentaire Mondial).



Présentation de la problématique de l'accès à l'eau sur le camp

Grâce au soutien des bailleurs internationaux et du gouvernement jordanien, ont ainsi pu être installées 32 écoles, ainsi que des centres « Makani » offrant un accueil et des activités pédagogiques et ludiques aux enfants.



Présentation des travaux dans une classe d'un des centres Makani du camp de Zaatari

Plusieurs associations caritatives sont en outre présentes sur le camp. Ainsi l'AFDP (*Asian football development project*) a financé des terrains de football, des équipements sportifs et l'organisation de nombreuses activités sportives pour les enfants. L'ensemble des actions menées contribue à redonner de l'espoir – une problématique centrale pour les réfugiés – et à favoriser une équité de genre, les activités étant proposées tant aux filles qu'aux garçons.

D'autres programmes sont également proposés, notamment aux femmes qui bénéficient de conseils en nutrition pour elles-mêmes et leurs enfants, dans le domaine artistique avec des ateliers d'artistes, ou par le développement de l'artisanat sur le camp.

B – L'accueil des réfugiés, une préoccupation centrale de la diplomatie jordannienne

Au cours des entretiens bilatéraux, notamment avec M. Faisal Al Fayez, président du Sénat, M. Ahmad Al Safadi, président de la Chambre des députés, et M. Maged Qatarneh, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, la question du maintien de l'aide internationale en faveur des réfugiés est apparue comme une préoccupation centrale. Le nombre de réfugiés et la durée de leur présence sur le sol jordanien, sans perspective de retour à court ou moyen terme, font peser une forte pression sur les infrastructures et l'économie jordaniennes.

Les autorités ont également insisté sur le risque de déstabilisation intérieure, notamment du fait du taux de chômage qui s'élève à 25 % et touche en particulier les jeunes. L'intensification du trafic de drogue au niveau de la frontière syro-jordanienne est également une menace importante, à laquelle le royaume hachémite répond par le déploiement d'importants moyens.

Si les réfugiés ont l'autorisation de travailler dans quelques secteurs ciblés et nécessitant une main d'œuvre peu qualifiée et à bas coût (restauration, construction, agriculture), la soutenabilité de ce modèle d'accueil pose question.

Dans un contexte de tension sur le niveau de l'aide internationale, qui tend à décroître, **la délégation a rappelé que la France avait tenu ses engagements**. De nouvelles pistes de réflexion ont également été évoquées, en particulier l'évolution des modalités de versement de l'aide française, en passant d'une logique de gestion de crise à une logique pérenne d'aide au développement.

II. Le défi de l'approvisionnement en eau : les atouts de l'expertise française

A – Entretien avec le Ministre de l'Eau et de l'Irrigation

L'entretien avec M. Mohammed Al Najjar, ministre de l'Eau et de l'Irrigation, a permis à la délégation de mesurer l'ampleur du défi auquel est confronté le royaume hachémite, qui ne dispose que de très faibles ressources en eau. Les eaux de surface (fleuve Jourdain et ses affluents) sont partagées avec Israël et la Syrie, et voient leur niveau diminuer par effet du dérèglement climatique. Les eaux

souterraines (nappe phréatique au nord, nappe fossile au sud) sont largement exploitées.

La forte augmentation de la population jordanienne, alimentée notamment par l'afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile, combinée à l'augmentation des prix de l'électricité, contribue par ailleurs à l'augmentation du stress hydrique et du prix de l'eau. Le gouvernement a ainsi annoncé une revalorisation des tarifs de l'eau de 4,6 % par an jusqu'en 2028, sauf pour les plus modestes.

Afin de compléter son approvisionnement en eau, le pays s'appuie également sur un accord avec Israël, permettant la fourniture d'eau de mer désalinisée contre de l'électricité, produite par les centrales solaires jordaniennes.

Enfin, un projet d'envergure, le *National Conveyor*, prévoit la création d'une usine de désalinisation d'eau de mer en Jordanie. S'il permettrait au royaume d'augmenter considérablement son autonomie, son plan de financement n'est pas encore finalisé. Le concours de la France, via l'Agence Française de Développement, et des entreprises françaises du secteur, est d'ores et déjà sollicité.

B – Visite des usines Veolia à Zarqa et Al-Mudawwara

Dans ce défi quotidien que constitue l'approvisionnement en eau de la population jordanienne, le concours des entreprises françaises constitue un atout pour la Jordanie et un axe de coopération majeur entre les deux pays.



La délégation française, l'Ambassadeur de France et son équipe, et les responsables du site de Zarqa

La délégation a ainsi visité deux sites exploités par Veolia. Le premier, situé à Zarqa, est une usine permettant de traiter 70 % des eaux usées de la capitale (dont la population a doublé au cours des 20 dernières années,

s'élevant désormais à 4 millions d'habitants) et ainsi d'irriguer les exploitations agricoles autour du site et dans la vallée du Jourdain.

Le second, situé à Disi, au sud du pays, permet quant à lui la production et l'adduction de 20 % des besoins en eau du pays (soit 110 M m³), à partir d'une nappe fossile située entre 300 et 600 m de profondeur et s'étendant sur 500 km². Si l'investissement initial a été réalisé par une société turque, Diwaco, l'ingénierie est française et l'opérateur est Veolia. Selon les modélisations réalisées sur place, la nappe peut offrir 50 années d'exploitation supplémentaires.

III. Des coopérations à renforcer dans de multiples domaines

A – La stabilité régionale, un enjeu de la coopération militaire

Au cours d'un entretien avec une partie des forces françaises présentes dans la région, la question de la sécurisation de la frontière jordanienne-syrienne est apparue comme une préoccupation majeure, nécessitant des moyens importants pour lutter contre le trafic d'armes et de drogue.

L'excellente coopération entre les forces armées françaises et jordaniennes contribue en outre au renforcement des capacités et plus largement à la stabilisation de la région, dans un contexte de tensions croissantes.

B – Le patrimoine exceptionnel de la Jordanie, un atout pour le tourisme

L'entretien entre la délégation et **M. Makram Al Qaisi**, ministre du tourisme, ancien ambassadeur de Jordanie en France, a permis de souligner la très forte croissance du nombre de touristes français en Jordanie, 63 000 entre janvier et août 2023, soit le double de l'année précédente. Les principaux sites touristiques visités sont la ville de Pétra, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Mer morte et le désert de Wadi Rum.

Cependant, le ministre entend travailler à la diversification de l'offre touristique, par la mise en valeur et la réhabilitation de nouveaux sites, le développement du tourisme en dehors de la saison estivale, et la proposition d'une offre consacrée au tourisme religieux. Le site du baptême du Christ et le site de Mukawer, où fut enfermé Saint Jean Baptiste, pourraient ainsi être davantage mis en valeur.

Le développement du tourisme d'aventure constitue également une priorité, à laquelle a

contribué l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix par la formation de guides locaux.

C – Une offre culturelle à diversifier et développer



De gauche à droite : M. Cyril Pellevat, Mme Haifa Najjar et M. Issa Murad

Au cours de l'entretien avec **Mme Haifa Najjar, ministre de la Culture, ancienne présidente du groupe d'amitié Jordanie-France du Sénat jordanien**, le potentiel de la coopération bilatérale en matière culturelle a été salué. Au-delà des nombreux projets déjà portés par l'ambassade, la perspective de l'accueil en 2024 de l'exposition « Divas » de l'Institut du monde arabe promet de constituer un temps fort de l'actualité culturelle jordanienne.

D – Renforcer la coopération universitaire

La délégation a dans un premier temps visité le lycée français international d'Amman, qui accueille environ 400 élèves, dont un tiers de Français, un tiers de Jordaniens et un tiers d'autres nationalités. L'établissement jouit d'une excellente réputation, et constitue un élément central de la promotion de la francophonie dans le royaume.

Les échanges ont également porté sur la possibilité de porter un projet de création d'une université franco-jordanienne, sur le modèle de l'université germano-jordanienne de sciences appliquées lancée en 2005. Ce sujet sera suivi lors des futures rencontres entre les groupes d'amitiés des deux pays.

* *
*

En conclusion, le déplacement de la délégation s'est avéré essentiel pour redonner du dynamisme à la coopération interparlementaire entre les deux pays. Il doit être suivi par l'accueil, en 2024, d'une délégation jordanienne à Paris et en province.

Pôle majeur de stabilité dans la région, la Jordanie doit rester un partenaire prioritaire de la France, non seulement en matière de coopération politique et militaire, mais aussi dans l'ensemble des domaines qui traduisent la diversité et la richesse des relations franco-jordaniennes : culture, économie, tourisme.

Composition de la délégation du groupe d'amitié France-Jordanie du Sénat

			
M. Cyril PELLEVAT Président du groupe d'amitié Sénateur de la Haute-Savoie (Les Républicains)	M. Jérôme DURAIN Membre du groupe d'amitié Sénateur de Saône-et-Loire (SER)	M. Pascal MARTIN Membre du groupe d'amitié Sénateur de Seine-Maritime (UC)	M. Alain MARC Membre du groupe d'amitié Sénateur de l'Aveyron (Les Indépendants)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_659.html